

Budget 2024 : la Municipalité tient compte du dépôt du rôle d'évaluation

Mont-Blanc, 22 décembre 2023 – Le maire de Mont-Blanc, M. Jean Simon Levert, a présenté, lors d'une séance spéciale tenue le 19 décembre dernier, le budget 2024 qui s'établit à 11 038 612 \$, soit une augmentation de 8,6 % par rapport au budget 2023. « Il était très important pour nous, dans le cadre du budget 2024, de limiter le plus possible l'impact du dépôt du rôle d'évaluation de la MRC qui a eu lieu en octobre dernier. Nous voulons rassurer les citoyens et citoyennes : nous essayons le plus possible de respecter la capacité de payer des résidents et résidentes dans le climat actuel où les coûts augmentent partout. Nous sommes également pris avec les réalités en lien avec l'inflation, qui a un impact sur le fonctionnement de la Municipalité (transport/gestion des matières résiduelles, service incendie, police, entretien des véhicules et déneigement). », a souligné le maire. Le budget 2024 fait également place à une offre bonifiée de services en environnement pour la préservation du territoire et en sports, loisirs, culture et vie communautaire pour favoriser un climat social ouvert et dynamique. De plus, le paiement des intérêts liés à la construction des ateliers municipaux amène pour leur part des dépenses au budget 2024, soit un montant de 195 000 \$.

Le conseil municipal a été soucieux, pour le budget 2024, de prendre en considération l'impact du dépôt du rôle sur les finances municipales. Aussi, plus de 650 000 \$ de surplus ont été injectés, comparativement à 530 000 \$ en 2023, afin de diminuer l'impact financier du budget pour les citoyens et citoyennes. Par ailleurs, le conseil municipal a décidé d'augmenter la taxation auprès des résidences de tourisme et des condos locatifs à court terme afin d'améliorer l'offre de logement dans la municipalité. Ceci a aussi été fait dans l'optique où le conseil se penchera sur les orientations à prendre pour l'avenir en effectuant une démarche de planification stratégique en 2024.

Effet des variations du rôle d'évaluation sur les comptes de taxes

Le Service de la trésorerie de la Municipalité de Mont-Blanc tient à rappeler que l'augmentation généralisée de la valeur foncière qui se produit lors d'un dépôt de rôle ne se traduit pas nécessairement par une hausse de taxes.

Ainsi, les propriétés dont la hausse de valeur se situe dans la moyenne de 73 % seront peu affectées par le nouveau rôle. Les propriétaires dans cette situation doivent néanmoins s'attendre à une hausse de taxes annuelle liée au budget 2024 de la Municipalité. Les propriétés avec une

augmentation de valeur plus grande que la moyenne pourraient pour leur part subir une hausse de taxes supérieure à la moyenne des autres contribuables.

Les documents en lien avec le dépôt du budget 2024 sont disponibles sur le site Web de la Municipalité au mont-blanc.quebec.

- 30 -

Source :

Municipalité de Mont-Blanc
Matthieu Renaud
Directeur général
819 688-2161
dg@mont-blanc.quebec